NON A LA FERMETURE DE *VENINOV*!
NON AUX LICENCIEMENTS !

Veninov: l'usine historique de Vénissieux créée en 1874 par Eugène Maréchal l'inventeur de la toile cirée, nouvelle proie du capitalisme prédateur.

Véninov était le leader européen dans la fabrication de revêtement de table, de films industriels avec une production annuelle de 19 millions de mètres pour un chiffre d'affaire de 20 millions d'€ dont un tiers était exporté. 90 techniciens d'un grand savoir-faire travaillaient sur le site vénissian pour un salaire médian de 2 000 €. La majorité d'entre eux était syndiquée à la CGT. Ex-filiale de *Solvay* (jusqu'en 2001) il aura connu une dernière décennie mouvementée : trois propriétaires différents et une valse de dirigeants.

Il appartenait au groupe européen *Alkor-Vénilia* et comptait des filiales comme : *Boekelo Decor* (Pays-Bas), *HA Interiors* (Royaume Uni), *Véninov* (France), et des établissements commerciaux : *Alkor-Vénilia* (Allemagne - Autriche - Hongrie - Italie), *Topdécor* (Pays-Bas), *Vénilia* (Belgique - Espagne - France) et employaient 554 salariés, pour 120 millions d'€ de ventes en 2009.

Les grands prédateurs à la curée

A compter de 2009, *Véninov* est devenu la proie de tous les prédateurs œuvrant sur ce segment industriel, en premier lieu de la holding allemande *Eilich* qui commercialisait ses produits sous les marques *Alkor-Déco, Bulgomme, Fablon, Readyroll, Vénilia*. Cette dernière ne tardait pas à la revendre à l'autrichien *Windhager-Garden* qui lui-même cédait 25% de ses parts à *Alven GMBH* soutenu par l'investisseur suisse *Springwater Capital*. Les stocks étaient pillés et évacués en Allemagne par une noria de camions, c'était le commencement de la fin.

A la mi-mars, les nouvelles étaient pourtant rassurantes : le groupe *Alkor-Venilia*, auquel appartenait *Véninov*, était racheté par l'autrichien *Windhager-Garden* (spécialiste des accessoires de jardin), l'espoir renaissait à Vénissieux. Il prévoyait d'investir 25 millions d'euros, et d'embaucher 140 personnes de plus.

Windhager-garden : c'est 350 travailleurs en Europe et un chiffre d'affaires en 2010 de 150 millions d'euros dans le secteur du jardinage. Il partageait bon nombre de clients (les grandes surfaces de bricolage) avec *Véninov*. Après des mois de silence de la part *d'Alkor-Venilia, Windhager-Garden* a investi 5 millions d'€ tout en *« recherchant des partenaires financiers ; à défaut le dépôt de bilan serait une obligation »*. Malgré cette épée de Damoclès, les travailleurs osaient encore y croire mais ce sera de courte durée puisqu'à la mi-mai, les machines étaient de nouveau à l'arrêt, faute de trésorerie et la pérennité de l'entreprise était de nouveau menacée. Les travailleurs et leurs syndicats obtenaient bien des tables rondes à la préfecture, une cellule psychologique pour faire face au mal-vivre des travailleurs autant de mesures qui n'avaient guère d'effet sur le devenir de l'entreprise mais qui permettaient un temps, de canaliser le mécontentement des travailleurs.

Ce ballet de vampires plaçait la doyenne dans une lente agonie si bien qu'à l'automne 2010, les travailleurs connaissaient plusieurs jours de chômage, dus à une absence de matières premières. La situation empirait encore puisqu'ils n'étaient que partiellement payés en novembre. Dans cette situation de *« mise à mort »* bien perçue par les travailleurs, ces derniers décidaient de se rendre au siège social d'*Alkor-Venilia*, en Allemagne, pour crier leur colère et faire connaître leur détermination de voir leur

entreprise pérennisée. Dans le même temps, l'intersyndicale CGT/CFDT créait un comité de défense de *Véninov* (décembre 2010) qu'ils plaçaient sous la présidence des édiles locales : la maire et le député communistes de Vénissieux qui à plusieurs reprises a mobilisé de nombreux travailleurs des entreprises voisines.

Le groupe *Alkor-Venilia* se déclarait en cessation de paiement et était placé en redressement judiciaire par le tribunal de Munich. Cette mise en cessation de paiement constituait la énième étape d'un feuilleton à rebondissements débuté en décembre dernier. Les éventuels candidats avaient jusqu'au 18 juillet au soir pour remettre leur offre de reprise mais aucun repreneur n'a déposé d'offre puisque l'allemand *Friedola*, dernier recours, n'a pas donné suite. *Véninov* n'a donc pas échappé à la liquidation judiciaire lors de l'audience du tribunal de commerce de Nanterre le 21 juillet.

A cette liquidation judiciaire de Véninov Vénissieux s'ajoute celle de l'établissement commercial du groupe, situé à Rueil-Malmaison dans les Hauts de Seine qui employait 80 salariés. Sur l'ensemble du groupe, ce sont 700 travailleurs et 2500 avec les sous-traitants qui sont concernés par ce plan de liquidation. Mais d'ores et déjà, ce sont 187 travailleurs qui vont se retrouver au chômage. Vénissieux, ville industrielle, compte 4779 chômeurs et un taux de chômage de 19,6%

Réactions des travailleurs, des syndicats, et des politiques

Face à cette situation :

- André Gerin, député communiste de Vénissieux, a demandé *« l'organisation d'une table ronde avec la chambre de commerce et d'industrie, la communauté urbaine, l'Aderly*[1] *et la région Rhône-Alpes afin d'envisager toutes les actions possibles* (...) *Demande un 'plan ORSEC' afin* ***de sauver cette production française de référence installée sur le territoire national*** *»*.

- Quant à la mairesse communiste : « ***L'État se doit de réagir et défendre l'intérêt général****, face à la désindustrialisation de la France qui ne cesse de progresser depuis ces trente dernières années. Nous devons tout faire pour sauver les activités, les savoir-faire français et les emplois de l'entreprise Vénivov à Vénissieux. J'en* ***appelle à l'État, aux acteurs économiques, aux partenaires institutionnels****, afin de mettre un terme à cette politique de la terre brûlée et travailler* ***ensemble à dégager des pistes qui respectent l'outil de travail et les forces de production. »***

- Pour le délégué de la CFDT Bernard Dhennin : *« 'D'ici peu, nous serons tous licenciés (...) Nous sommes en colère. En particulier contre le groupe Eilich, auquel nous appartenions jusqu'au mois de mars. Ses erreurs de gestion nous ont coûté beaucoup. Ils ont contracté un prêt auprès de la banque Gordon Brothers*[2]*, de 9 millions. Ceux-ci ont demandé d'énormes garanties ! Ils ont pris des gages sur les machines, les brevets... C'est ahurissant et cela nous a plombés (...) Dans les prochains jours, une réunion du comité central d'entreprise sera convoquée(27 juillet).* ***Les questions du reclassement des 90 salarié****s du site seront alors* évoquées ».

---

[1] L'Agence de développement économique de Lyon est constituée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, du Grand Lyon, du Conseil Général du Rhône et du MEDEF Lyon-Rhône. Elle s'appuie sur une soixantaine de membres actifs : entreprises, responsables du monde de l'enseignement et de la recherche, décideurs et acteurs majeurs de la vie économique de la région lyonnaise)

[2] *Gordon Brother* est propriétaire du terrain et des machines (5 hectares en pleine ville) Pour les travailleurs, c'est GB qui détient de la solution, Ils ne sont pas dupes et savent très bien que ce grand investisseur financier n'a qu'un bût : raser l'usine et faire sur les 5 hectares des logements, des bureaux, centre commercial... d'autant plus que les riverains verraient d'un bon œil ce" déménagement" car *Véninov* est une usine classée à risques (solvants, poudre de PVC....)

Bien que sonnés par ces annonces, les travailleurs n'entendent pas perdre leur emploi et laisser mourir leur usine. Dès la décision du tribunal de Nanterre et pour répondre à cette agression, les travailleurs ont voté en Assemblée Générale le blocage du site pour empêcher le déménagement des machines.

Photo : http://www.expressions-venissieux.fr/

- Pour Stéphane Navarro, délégué CGT : *« Rien ne sortira de l'usine. Nous allons occuper le terrain et empêcher le démantèlement de notre outil de travail. Les machines et les cylindres de production ne doivent pas quitter Vénissieux. Notre but, c'est de faire repartir l'activité et de montrer à d'éventuels repreneurs que nous sommes prêts à reprendre au plus vite le travail, que nous sommes motivés »*

Résultats de la table ronde du 25 juillet

Une table ronde s'est tenue le 25 juillet, composée des pouvoirs publics, d'A.Gerin, député PCF, Ch.Puthod, conseillère régionale déléguée à l'emploi PCF, M.Picard maire communiste de Vénissieux, de la CGT, de la CFDT et de l'inspecteur du travail. Les résultats sont pour le moins bien maigres puisqu'ils font dire au préfet de région « *que la démarche avait une chance sur dix d'aboutir* ». Comme la précédente table ronde, rien de

concret n'a été décidé sauf que le préfet *« saisira la justice pour les malversations qui ont émaillé le dossier »*. Ainsi, la CGT parle d' « *annonces d'investissements non suivies d'effet, mauvaises informations des représentants des salariés, garanties de 40 millions d'euros d'hypothèques sur l'ensemble du groupe (France, Allemagne, Grande-Bretagne) consenties à Gordon Brothers pour un prêt de seulement 9,7 millions* ». Pour endiguer le mécontentement, le préfet s'est engagé à explorer toutes les pistes pouvant permettre une reprise de l'activité industrielle sur le site de *Veninov*. Ces vœux pieux seront-ils suffisants ? Rien n'est moins sûr.

- **Selon le communiqué de la CGT : «** *Il faut une solution industrielle et un opérateur industriel ! La préfecture s'est engagée à chercher un repreneur, considérant que l'entreprise était viable. Véninov dispose d'un carnet de commande, de machines performantes prêtes à être utilisées et de salariés compétents. Véninov peut redémarrer l'activité à condition de pouvoir acheter le stock de matières premières nécessaires à ses fabrications***. *L'Etat s'est engagé à la recherche jusqu'à fin septembre d'une solution de reprise de l'activité industrielle. De nouveaux rendez-vous ont été pris à la Préfecture. La Région a déclaré se mobilier sur le dossier »***

- **Pour UL-FO : «** *Nous demandons au Préfet de Région représentant les pouvoirs publics d'intervenir immédiatement pour empêcher la fermeture du site de Vénissieux et pour le maintien de tous les emplois (88 directs), ainsi que les emplois indirects, pour mettre fin à* ***cette opération des actionnaires qui ressemble à un dépeçage en vue d'une délocalisation des productions !*** »

Le 27 juillet s'est tenu deux CE (le CE Vénissieux et le CE de Rueil Malmaison pour les commerciaux), un CCE avec la direction locale Selon les rumeurs, le CCE aurait tourné au règlement de compte entre les deux CE les uns œuvrant à la sauvegarde des emplois, les autres à négocier de meilleures indemnités

Les travailleurs ont appelé à la solidarité de tous – syndiqués, salariés, actifs, retraités, chômeurs – via la participation à un 1er temps fort : un rassemblement interprofessionnel de lutte jeudi 28 juillet a rassemblé 200 personnes. Jeudi 4 août, un barbecue organisé par l'union locale CGT, l'interprofessionnelle des retraités CGT et l'association LSR, a permis de récolter des fonds afin d'aider les salariés à continuer la lutte.

Deux nouveaux rendez-vous sont programmés à la préfecture, le 1er le 12 août et l'autre début septembre. Mais d'ores et déjà les travailleurs ont reçu leur lettre de licenciement le 28 juillet avec effet le 1er août.

Quelle issue pour les travailleurs de Veninov ?

La lutte des travailleurs de Veninov pour le maintien de l'emploi est exemplaire. Il est essentiel que les travailleurs continuent à s'approprier leur lutte, décident ensemble de

l'orientation et des actions en Assemblée générale, sans déléguer les prises les concernant aux délégués syndicaux ou au comité d'entreprise.

Faire redémarrer la production sans attendre, comme l'a suggéré le délégué CGT Stéphane Navarro, serait un pas en avant décisif, même si les travailleurs se heurteront à des tas de difficultés. Si la venue d'un repreneur privé pourrait apporter un sursis, la seule façon de pérenniser l'activité de l'entreprise serait que celle-ci soit nationalisée sous le contrôle des travailleurs. En l'absence de toute campagne nationale, portée par des organisations du mouvement ouvrier, pour une telle issue face aux plans de licenciement, il n'est pas évident pour des travailleurs isolés de porter seuls une lutte sur un tel mot d'ordre. A cet égard, les déclarations d'A.Gerin, député communiste ou de la maire communiste de Vénissieux sont pour le moins scandaleuses puisque toutes les deux en appellent aux institutions capitalistes (CCI, l'Aderly) ou leurs suppôts en l'occurrence le conseil régional de Rhône-Alpes dirigé par le socialiste JJ Queyranne ou de l'État de Sarkozy, laissant supposer que le salut de Véninov viendrait de ces instruments ou de ces agents du capitalisme. Avec de telles démarches, il est probable que le sort de Véninov ne soit scellé et que les travailleurs ne soient conduits dans une impasse. Les communistes conséquents doivent condamner cette collaboration avec les institutions bourgeoises et leur gouvernement sous prétexte de « négociations » et appeler les travailleurs à poursuivre leur combat pour créer un véritable rapport de forces qui pourrait conduire à la nationalisation de leur entreprise et sous leur contrôle. Dans ce contexte, c'est le rôle de notre parti, le NPA, de porter une telle campagne, qui pourrait trouver un large écho auprès des travailleurs en lutte pour la sauvegarde de leur emploi.

Dernière heure : Nouvelle mobilisation le 12 août autour des Véninov avant l'ouverture d'une nouvelle table ronde en Préfectu. Quelques deux cents personnes (élus locaux, responsables syndicaux, anciens de Véninov…) ont participé à un rassemblement de soutien aux 87 travailleurs licenciés
De source syndicale « d*eux ou trois pistes de repreneurs ont été évoquées, dont une sérieuse. ». « Ces propositions devraient se préciser courant septembre »* précise un communiqué » d'A.Gerin.

Autant de discours qui entretiennent l'espoir mais qui n'effacent pas le scepticisme des travailleurs qui viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Il faudra donc attendre septembre pour connaître l'éventuel repreneur et les conditions de reprise. Jusque là, les travailleurs devront continuer avec courage et détermination l'occupation de leur usine afin de préserver leur outil de travail et peut-être trouver par eux-mêmes et pour eux-mêmes la pérennisation de leur entreprise.

Jean Veymont